

## LISTE DES APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS ADMISSIBLES AU FINANCEMENT

Pour être admissibles à une aide financière prévue au Programme d'efficacité énergétique dans le transport des marchandises volet camionnage / acquisition d'équipement, les appareils et équipements faisant l'objet de la demande doivent avoir été évalués et figurés sur la présente liste.

Les tableaux 1, 2, 3 et 4 qui suivent présentent les appareils et équipements qui ont été reconnus admissibles au programme de financement à la suite d'une évaluation effectuée par un organisme indépendant et à l'aide d'une méthode reconnue scientifiquement.

### *Critères d'admissibilité pour les ordinateurs de bord*

Les appareils admissibles sont ceux qui permettent d'amasser les données permettant l'évaluation du comportement des conducteurs au volant d'un véhicule lourd en regard de leur consommation de carburant.

Les ordinateurs de bord qui figurent au tableau 1 ont été évalués et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

**TABLEAU 1 : ORDINATEURS DE BORD**

Manufacturier	Nom de la technologie
AVC Systems Inc. (Elcon Mobility)	E-Trip
Bowmonk Ltd.	Tacholink Millennium (BOW 550)
BSM Wireless Inc.	FleetPulse®
Cadec Corporation	TU-100
Caterpillar	Cat Electronic Technician
Centrodyne Inc.	Silent 1000
Centrodyne Inc.	Silent 2000
ControlPC Inc.	CPC-IV™
Deltanor Technologies Inc.	Deltanor Tracking System (DTS)
Fleetmind	Fleetmind M2
GeoLogic Solutions	MobileMax
International Road Dynamics Inc.	FM200 Plus
International Road Dynamics Inc.	FM300
International Road Dynamics Inc.	FM3316
Isaac Instruments	BOXV8-FMS
PeopleNet Canada	G3
QA Technologies Ltd.	AccutreQ CS
Repérage Shaw	OmniVision®
Repérage Shaw	Shaw Tracker
Road King Technologies Inc.	RK3000
Road Partner Inc.	RP5300
WebTech Wireless Inc.	WT6000 Locator
XATA Corporation	XAM (Xata Application Module) Solutions XATANET

### *Critères d'admissibilité pour les systèmes de chauffage ou de climatisation d'appoint*

Les appareils admissibles sont ceux qui permettent d'éliminer ou de réduire substantiellement l'utilisation du moteur du véhicule lourd, notamment la marche au ralenti du moteur, pour produire les fonctions de chauffage et de climatisation du véhicule lourd.

Les systèmes de chauffage ou de climatisation d'appoint qui figurent au tableau 2 ont été évalués et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

**TABLEAU 2**

<b>Manufacturier</b>	<b>Nom de la technologie</b>
Bergstrom	NITE
DC Airco	DC 4400
DC Airco	DC 8500
DC Airco	DC 9000
DC Power Solutions	DC Top-Cool (avec Auxiliary Power Syst.)
DC Power Solutions	DC Flex-Cool (avec Auxiliary Power Syst.)
Dirna	Bycool Evolution
Dirna	Bycool Mochila
Dirna	Minicool 950
Espar Heater Systems	Baire Necessity
Espar Heater Systems	Airtronic D2
Espar Heater Systems	Airtronic D4
Espar Heater Systems	Hybernator (on-frame)
Espar Heater Systems	Hybernator (in-frame)
Espar Heater Systems	Hydronic 4
Espar Heater Systems	Hydronic 5
Indel B	Sleeping Well 950
Indel B	Sleeping Well 1000
Indel B	Sleeping Well 2000
Kenworth Truck Company	Clean Power System
Peterbilt	Comfort Class
Redtech	THERMOteck
Teleflex	Proheat Air A2
Teleflex	Proheat Air A4
Teleflex	Proheat X45
Teleflex	ComfortPro PC5009
Webasto	Air Top 2000 ST
Webasto	Air Top 3500 ST
Webasto	TSL 17
Webasto	BlueCool Truck
Webasto	Tandem 717 (Air Top 2000 + TSL 17)

***Critères d'admissibilité pour les génératrices embarquées, les groupes électrogènes d'appoint et les systèmes électriques auxiliaires***

Les appareils admissibles sont ceux qui permettent d'éliminer ou de réduire substantiellement l'utilisation du moteur du véhicule lourd, notamment la marche au ralenti du moteur, pour produire les fonctions de chauffage, de climatisation et de production d'électricité pour le fonctionnement des accessoires du véhicule lourd.

Les génératrices embarquées, les groupes électrogènes d'appoint et les systèmes électriques auxiliaires qui figurent au tableau 3 ont été évalués et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

**TABLEAU 3**

<b>Manufacturier</b>	<b>Nom de la technologie</b>
Black Rock Systems	Blackrock Y237
Black Rock Systems	Blackrock Y252
Black Rock Systems	Blackrock Y360
Canadian Extreme Climate Systems Ltd.	Patriot
Comfort Master	Comfort Master APU
Cummins	Comfortguard Cab Air
Dometic Corporation	Plusieurs modèles.
Ecwind Power	ECO 702
Ecwind Power	ECO 350 STD
Ecwind Power	ECO 350 Duplex (contrôle manuel)
Ecwind Power	ECO 350 Plus (Newtronics)
Frigette Truck Climate Systems	Deluxe APU
Frigette Truck Climate Systems	Premium APU
Kohler Power Systems	3APU-HC
Kohler Power Systems	7APU
Mechron Power Systems	CCS Lightning
Navistar International Corporation	Fleetrite APU
Navistar International Corporation	MaxxPower
PowerTech	PowerPAC APU
Teleflex	ComfortPro PC5009
Thermo King Corporation	TriPac

Note : Les ensembles de systèmes incluant une chaufferette intérieure, un système de climatisation électrique ainsi qu'un onduleur fournissant l'alimentation électrique à l'intérieur de la cabine du véhicule sont considérés comme un système électrique auxiliaire.

### *Critères d'admissibilité des équipements améliorant l'aérodynamisme du véhicule lourd*

Les équipements améliorant l'aérodynamisme des véhicules lourds sont admissibles s'ils réduisent la consommation de carburant de 3 % ou plus. Cette réduction de consommation doit être établie à la suite d'évaluations effectuées par un organisme indépendant à l'aide d'une méthode scientifique reconnue.

Les équipements améliorant l'aérodynamisme des véhicules lourds qui figurent au tableau 1 ont été évalués et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

**TABLEAU 4 : ÉQUIPEMENTS ADMISSIBLES**

<b>Jupes latérales pour semi-remorque</b>
Freight Wing Inc.
Laydon Composite Ltd
Transtex Composite inc.
Ridge Corporation
Silver Eagle Manufacturing Company
<b>Défecteurs arrière pour semi-remorque</b>
Advanced Transit Dynamics

### *Critère d'admissibilité pour la modification ou le remplacement d'équipements permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique*

Les modifications ou le remplacement d'équipements permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules lourds visés par le programme sont admissibles s'ils réduisent la consommation de carburant et/ou les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 3 % ou plus. Cette réduction de consommation doit être établie à la suite d'évaluations effectuées par un organisme indépendant à l'aide d'une méthode scientifique reconnue. Chaque cas de modifications ou de remplacement d'équipements doit être soumis avec une description détaillée de la modification ou du remplacement ainsi que l'évaluation requise en lien direct avec les modifications ou remplacement faisant l'objet de la demande.

### *Ajout de nouveaux appareils ou équipements*

De nouveaux produits n'apparaissant pas dans les listes précédentes peuvent être admissibles au programme de financement dans la mesure où ceux-ci ont été évalués par un organisme indépendant à l'aide d'une méthode scientifiquement reconnue démontrant qu'ils rencontrent les critères d'admissibilité propres à chacun des types d'appareil ou d'équipement. On peut obtenir des précisions sur les critères techniques d'évaluation des appareils auprès de la Direction du transport routier des marchandises dont les coordonnées figurent plus bas. Dans le cas des équipements permettant de diminuer la consommation de carburant, il est nécessaire de faire effectuer une évaluation par une firme indépendante qui aura utilisé une norme reconnue telle que SAE J 1321, SAE J 1526.

Ces demandes d'ajout de nouveaux produits doivent être adressées à :

Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport des marchandises  
Direction du transport routier des marchandises  
Ministère des Transports du Québec  
700, boulevard René-Lévesque Est, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

Pour obtenir plus de renseignements, écrire à l'adresse ci-dessus ou communiquer par :

Téléphone : Appels locaux : 418 528-2513

Sans frais : 1 877 635-8239

Télécopieur : 418 644-5178

[Peetm@mtq.gouv.qc.ca](mailto:Peetm@mtq.gouv.qc.ca)